La pérennisation d'un projet, de ses activités ou de ses impacts

La pérennisation est la « phase d'un projet qui amène les acteurs et actrices concernés à penser et à mettre en place des stratégies visant à assurer la persistance des effets positifs produits dans le temps. »[1]

Pourquoi c'est important :

Une tendance répandue consiste à évaluer un projet à sa toute fin ou du moins lorsqu'il a atteint une certaine maturité, ou encore lorsque ses résultats ne sont pas à la hauteur de ce qui avait été prévu. Cependant, il est préférable de se soucier de l'avenir d'un projet dès sa conception. De cette façon, on prévoit une évaluation en temps réel qui permet de documenter les facteurs de succès et de s'ajuster en cours de route lorsque des améliorations sont nécessaires.

Des questions pour favoriser le succès de votre projet et permettre son évolution :

- Le projet bénéficie-t-il de la structure qui répond le mieux à la problématique ?
- Est-ce que certaines activités pourraient être plus efficaces ? Portent-elles les fruits escomptés ?
- Est-ce que les partenaires peuvent avoir une part plus active et autonome dans le projet pour lui permettre de prendre de l'ampleur ?

Les facteurs qui favorisent la pérennité d'un projet

Certains éléments sont les pivots d'une possible pérennisation du projet et de sa démarche.

- Réfléchissez à la pérennisation dès le début.
- Constituez et maintenez une structure organisationnelle indépendante pour le projet.
- Choisissez bien les ressources allouées au projet et établissez les principes de collaboration.
- Planifiez vos communications internes et externes.
- Mettez en place et maintenez un réseau de partenaires stratégiques.
- Impliquez les parties prenantes.
- Maintenez un rythme de réalisation équilibré.

1 Cantin, S., Cormier, G. (2014). Guide d'accompagnement des projets innovants. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 19 pages. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2436965

Différentes voies pour maximiser les impacts d'un projet

Afin de maximiser les impacts du projet, il est gagnant d'anticiper son évolution et d'envisager la meilleure voie à emprunter : peut-être vaut-il mieux scinder le projet en activités, le garder entier ou diviser les responsabilités.

01

Cession vers un autre organisme (Transfert/Institutionnalisation) :

Certaines activités du projet ou le projet en entier ont la maturité pour être repris entièrement par un partenaire ou une instance gouvernementale pour une plus grande portée ou pour rejoindre un nouveau public cible.

02

Consolidation :

Les activités les plus porteuses sont améliorées et poursuivies à la même échelle, alors que d'autres sont abandonnées.

03

Dissémination :

Bien que certaines activités ou le projet en entier ne perdurent pas, les apprentissages qui en découlent peuvent susciter des impacts qui influencent votre mission ou l'expertise commune et qui gagnent donc à être diffusés.

04

Essaimage :

La solution peut être reproduite par d'autres organismes pour en augmenter les impacts ou le territoire desservi. Les ressources développées sont rendues disponibles pour faciliter le déploiement.

Pour aller plus loin

Bellemare, Marie-France, Léonard, M., Lagacé-Brunet, P. (2017). Changer d'échelle en économie sociale : planifier l'essor et décupler les retombées de votre entreprise d'économie sociale. Montréal : Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) https://tiess.ca/download/documents/TIESS-CE-Guide_Ch_Echel.pdf

Cette fiche a été réalisée par le

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS pour le développement durable